

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
DELEGATION COTE D’AZUR  
250 RUE ALBERT EINSTEIN   
06560 VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS**

**CADRE DE RÉPONSES TECHNIQUES   
(CRT)**

**PROCÉDURE N°2025-08**

**Le soumissionnaire est invité à répondre le plus précisément aux questions suivantes.**

**L’attention des soumissionnaires est appelée sur le fait qu’en cas de non‑renseignement des éléments, l’absence de réponse sera considérée comme une absence d’engagement sur l’item concerné et pénalisera la note attribuée à l’offre.**

**Chaque élément est évalué sur la base des réponses apportées dans le présent cadre de réponse technique.**

**Le soumissionnaire est invité à répondre le plus précisément aux demandes suivantes** :

**PRÉAMBULE : PRÉSENTATION DU SOUMISSIONNAIRE**

* Désignation du soumissionnaire

🖉……………………………………………..

* Interlocuteurs pour l’exécution du contrat

🖉……………………………………………..

* Votre société fait-elle appel à des sous-traitants pour exécuter une partie des travaux ? Si oui le(s)quel(s) et pour quelles prestations ?

Oui  Non

🖉……………………………………………..

**I – Le critère « valeur technique » (valant 30 % de la note globale)**

* Le soumissionnaire décrit quantitativement les moyens humains déployés sur chaque site et ce pour l’ensemble de la durée d’exécution des prestations pour lesquelles il soumissionne. Préciser les lots le cas échéant :

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire décrit qualitativement les moyens humains qu’il aura indiqué au point précédent en fournissant les CV des intervenants. Préciser les lots le cas échéant :

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire décrit les dispositions prises pour assurer la sécurité des usagers et la propreté des lieux, de la remise en état, et du contrôle des nuisances (bruits, poussières, etc.) en cours de chantier et ce en site occupé. Préciser les lots le cas échéant :

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire fournit les principales fiches techniques des matériaux et équipements nécessaire à la réalisation des travaux en vue de déterminer leur qualité et leurs performances. Préciser les lots le cas échéant :

🖉……………………………………………..

**II – Le critère « délai d’exécution » (valant 20 % de la note globale)**

* Le soumissionnaire indique de manière détaillé le délai d’exécution sur lequel il s’engage à réaliser l’ensemble des prestations pour lesquelles il soumissionne et dans la limite des délais maximums indiqués dans le CCAP. Préciser les lots le cas échéant :

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire présente le planning prévisionnel de ses commandes et de ses travaux faisant apparaître les moyens mis en œuvre dont l’analyse permettra d’apprécier le respect des délais. Le soumissionnaire peut proposer une optimisation des délais, notamment vis-à-vis du point précédent. Préciser les lots le cas échéant :

🖉……………………………………………..

**III – Le critère « considération environnementale » (valant 10 % de la note globale)**

* Le soumissionnaire décrit ses engagements pris en matière de gestion des déchets (traçabilité, évacuation, traitement). Préciser les lots le cas échéant :

🖉……………………………………………..

* Le soumissionnaire décrit ses engagements pris en matière de protection de l’environnement au travers du choix de ses matériaux utilisés, ou de ses procédures. Préciser les lots le cas échéant :

🖉……………………………………………..